

COMMUNE DE LE MOTTIER



Compte Rendu du Conseil Municipal du Mercredi 25 Novembre 2020 à 20h15

Présents : Mmes RIVARD Isabelle, REYNAUD Françoise, GINET Véronique, CHANVILLARD Karine, ALBERT Céline, DINCULESCU Marie-Laure, BOURY Anne-Lise, MM. MOYROUD Nicolas, PRUDHOMME Julien, BARBIER Sébastien, ROUVIERE Yannick, DARBIGNAC Jean-Philippe, DURAND Anthony.

Excusés : ALBERT Etienne
TITEUX Damien

Secrétaire de séance : GINET Véronique

➤ **Point Trésorerie** :

Disponible au 25 Novembre 2020 : 231.324,44 €

➤ **Information sur le projet de reprise de la Boulangerie** :

Un jeune repreneur de 20 ans a pour projet de s'installer sur notre commune. A ce jour, il effectue les démarches nécessaires pour démarrer son activité. Son objectif est d'ouvrir la boulangerie début janvier 2021.

➤ **Délibérations** :

- **Renouvellement de matériel pour la réouverture de la Boulangerie**

Seroo Equipements de SAINT CLAIR DE LA TOUR est venu faire un point sur le matériel présent à la boulangerie. La Commune répare certains matériels.

Une chambre froide en état d'hors service sera enlevée et emmenée à la déchetterie (un frigoriste enlèvera le gaz qu'elle contient).

Le pétrin + mélangeur, d'une capacité trop importante, sera repris par Seroo Equipements à hauteur de 1300 €HT.

Pour permettre la réouverture de la boulangerie, la Commune investit dans certains matériels :

- ~ Pétrin spirale 40kg de farine, neuf : 5400 €HT,
- ~ Batteur 20L avec 3 outils, neuf : 1200 €HT,
- ~ Elévateur d'occasion : 3000 €HT,
- ~ Toile de l'enfourneur : 350 €HT,
- ~ Toile du laminoir : 550 €HT,
- ~ Toiles des grilles : pas encore chiffré.

Le jeune boulanger prend à sa charge :

- ~ Repose pâtons d'occasion : 3000 €HT,
- ~ Façonneuse d'occasion, courroies et tapis neufs : 3000 €HT.

⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

- Décisions modificatives du budget investissement

Il y a lieu de prévoir une décision modificative d'ordre budgétaire en dépenses d'investissement au niveau du chapitre « Emprunts et dettes assimilées » afin de pouvoir régler les deux dernières échéances de l'emprunt en cours. Dans le budget, le montant du remboursement du capital emprunté est inscrit à 82000€ alors que le montant annuel de l'emprunt remboursé est de 91136,92€. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, propose la modification suivante :

Ch. 21 « Immobilisations corporelles »	Article 2111 « Terrains nus »	- 9200 €
et Ch. 16 « Emprunts et dettes assimilées »	Article 1641 « Emprunts en cours »	+ 9200 €.

⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

Il y a lieu de prévoir une décision modificative d'ordre budgétaire en dépenses d'investissement au niveau du Ch. 21 « Immobilisations corporelles » :

Opération 10005 « Bâtiments » afin de pouvoir régler le matériel pour la boulangerie

Article 21311 « Hôtel de ville » - 10.000 €

Article 2184 « Mobilier » + 10.000 €

Opération 10006 « Voirie » afin de pouvoir régler les plaques de rues et la décoration lumineuse

Article 2152 « Installations de voirie » - 5000 €

Article 2184 « Mobilier » + 5000 €

⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

- Tarif location mobilier communal

Des équipements (tables et chaises) sont mis à disposition des résidents de la commune au prix de :

~ 1 Lot de 2 Tables (4 personnes/table) et 8 chaises pour 10 €,

~ A l'unité pour compléter un lot : 1 Table 2 €

1 Chaise 1 €

⇒ *Accord unanime du Conseil Municipal*

➤ Commission Communale d'Action Sociale :

- Bourse au code de la route : une demande

Manon FERRAND, 16 ans, en classe de Première Générale au Lycée Berlioz de la Côte-Saint-André a déposé un dossier de demande de Bourse au Code la Route. Elle est inscrite à l'Auto-Ecole AG Conduite. En échange de l'attribution de 150€ accordée, une journée de travail d'intérêt collectif lui sera demandée et sera organisée prochainement.

⇒ *Accord favorable du Conseil Municipal*

- Point sur les colis de Noël attribués à nos aînés de 75 et plus :

Le bureau CCAS a été reconstitué. Il est composé de 4 membres non-élus (Frédéric CHAUCHAT, Pascale DARBIGNAC, Sophie MASSART et Natacha MOYROUD), de 4 membres élus (Françoise REYNAUD, Nicolas MOYROUD, Véronique GINET et Julien PRUDHOMME) et de Madame Le MAIRE (Isabelle RIVARD).

Cette année, le nombre de colis s'élève à 61, soit 54 colis traditionnels et 7 colis « hôpital ».

Les colis seront élaborés par la Charcuterie du Mottier avec un budget de 43 € par colis. Il sera rajouté par foyer l'almanach dauphinois.

Suite à la crise sanitaire, l'après-midi convivial ne sera pas organisé afin de protéger les personnes concernées.

La traditionnelle distribution des colis de Noël à domicile aura lieu Samedi 12 Décembre 2020.

➤ Point travaux :

~ Mise en place de ralentisseurs à l'entrée du parking du groupe scolaire,

~ Installation d'un nouveau jeu côté école maternelle,

~ Arrachage de la haie devant la Mairie.

Information : Création d'un passage pour la faune sous la départementale D1085 entre le « Chemin du Contour » et le « Chemin du Regardin » (pris en charge par le Département).

➤ **Ecole** : Compte rendu Conseil d'Ecole du 5 novembre 2020

L'effectif est de 78 enfants avec une prévision à ce jour pour la rentrée de septembre 2021 de 84 enfants (une dizaine d'enfants sont nés 2018). Les inscriptions en Mairie sont possibles dès maintenant.

Maryline VERNAY, la nouvelle ATSEM a pris ses fonctions et tout se passe bien. Un service civique, Loriane SOUDAN, débutera le 26 novembre 2020. Quatre AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap) sont présentes à l'école car huit enfants en ont besoin.

Il est ressorti que le port du masque est difficile pour certains élèves.

Le permis citoyen est reconduit.

Les exercices PPMS et Intrusion Risques Attentats ont été réalisés les 29 septembre et 13 Octobre 2020.

Les comptes de l'OCCE s'élève à 4500€ et le Sou des Ecoles finance pour 3000€ d'actions dans les classes.

Des travaux ont été effectués : climatisation installation partiellement terminée et isolation des fenêtres côté sud.

Le directeur demande la salle des fêtes pour le cours motricité de sa classe (escrime).

Elodie BLASSELLE, maîtresse des maternelles, demande l'achat de matériel de motricité et un renforcement de la couverture Wifi.

Les enseignants ont leur projet ENS (Espace Naturel Sensible).

Le projet Label Ecole Numérique 2020 est en cours.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, le repas de Noël ne sera pas honoré avec tous les enfants de l'école.

Le 17 décembre 2020, l'APAVE viendra vérifier les jeux de cour et ceux qui sont installés au City Stade.

➤ **Subventions aux associations**

Rappel des aides versées aux associations en 2019 :

ADMR	300 €
Sou des Ecoles	700 €
Don du Sang	100 €
OCCE (coopérative scolaire)	500 €

Proposition d'attribuer les mêmes montants pour l'année 2020 :

ADMR	300 €
Sou des Ecoles	700 €
Don du Sang	100 €
OCCE (coopérative scolaire)	500 €

➤ **Questions diverses** :

Le journal « Le Mottiérois » est en cours d'élaboration.

Le fournisseur CPRO est intervenu afin de faire un point sur les photocopieurs Mairie et Groupe Scolaire. Une étude est en cours pour éventuellement changer le photocopieur du groupe scolaire.

